

*Questions orales*

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, l'accord est signé et engage tous les gouvernements qui y participent. Bien sûr, il faut encore qu'il soit ratifié par toutes les assemblées législatives.

Aux États-Unis, les négociations doivent se poursuivre parce qu'il y est question d'un accord parallèle en matière d'environnement et de main-d'oeuvre. Par ailleurs, c'est notre gouvernement qui a soulevé la question de la main-d'oeuvre en février dernier.

En ce qui concerne la Chambre, j'ai offert à l'opposition de renvoyer le projet de loi à un comité pour que les Canadiens puissent l'examiner. Or, je n'ai pas encore réussi à obtenir la collaboration des partis d'opposition, bien que l'obstruction ne vienne pas du Parti libéral.

Je ne trouve rien à redire à ce qu'on demande à un comité de la Chambre des communes d'examiner l'accord pendant que se déroulent les négociations relativement à l'accord parallèle.

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Madame la Présidente, l'opposition serait prête à garantir à la Chambre des communes que ce projet de loi ne sera pas adopté au Canada tant que cela ne sera pas chose faite aux États-Unis. Nous sommes disposés à étudier le projet de loi, mais pas à l'adopter. Selon ce que le gouvernement nous a dit jusqu'à maintenant, il voudrait l'adopter avant juin.

Aux États-Unis, les Américains ont décidé qu'ils ne soumettraient pas le projet de loi au Congrès avant l'été. Tout porte à croire que s'il n'est pas prêt avant l'été, il ne sera pas adopté avant la fin de l'année aux États-Unis.

• (1120)

Le gouvernement pourrait-il nous garantir que le projet de loi ne sera pas adopté à la Chambre tant qu'il ne l'aura pas été aux États-Unis?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, cela n'est pas très sensé.

La réalité, c'est que ce projet de loi ne sera promulgué que si tous les gouvernements, toutes les assemblées législatives, l'adoptent et peu importe qui sera le premier ou le deuxième à le faire.

L'accord est tel qu'il a été négocié. Nous allons aller de l'avant. Nous voulons que le débat soit le plus large possible. Nous souhaitons que les gens aient l'occasion de l'examiner, que la Chambre puisse le faire, mais, au moment voulu, c'est nous qui prendrons la décision. Le

fait est que le gouvernement entend toujours faire adopter cette entente qui est bonne pour le Canada.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Madame la Présidente, ils veulent qu'on adopte le projet tel quel, mais il est possible qu'en juillet ou août, les Américains acceptent quelque chose de différent.

Nous sommes prêts à discuter du projet de loi et à l'examiner; nous n'avons pas d'objection à cet égard. Mais nous voulons que le gouvernement nous garantisse que le projet de loi ne sera pas approuvé au Canada, tant et aussi longtemps que les Américains n'auront pas obtenu ce qu'ils veulent obtenir et tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu ce dont nous avons besoin pour être satisfaits, si un tel accord doit intervenir entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, on ne modifiera pas l'entente. On va la conserver sous sa forme actuelle.

C'est le gouvernement américain qui devra s'occuper de savoir si elle va être adoptée au Congrès américain ou pas. Vraisemblablement, certaines des observations que nous lisons dans la presse font partie des manoeuvres politiques auxquelles on se livre chez nos voisins du Sud.

Les Américains ne peuvent modifier unilatéralement l'accord. Il a été signé par les trois gouvernements. Il demeure en vigueur. Le président Clinton a déclaré qu'il y souscrivait. Manifestement c'est également le cas des Mexicains et du gouvernement canadien. C'est tout à fait sensé.

**Une voix:** Peut-on y apporter des modifications?

**M. Andre:** Non. Je suis désolé, mais l'entente ne peut être modifiée.

Il est question d'accords parallèles, ce qui est une toute autre histoire. Nous participons à ces négociations. En toute franchise, il est tout à fait sensé de notre part d'adopter au Canada, après l'avoir examiné et en avoir discuté, cet accord qui est excellent pour notre pays.

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Madame la Présidente, ma question s'adresse également au leader du gouvernement à la Chambre.

La presse rapporte que Richard Gephardt, le leader de la majorité à la Chambre des représentants aux États-Unis, a déclaré aujourd'hui qu'il n'appuiera pas l'ALENA, et que, selon lui, nombre de représentants ne l'appuieront pas non plus sans questionner. De son côté, Robert Matsui, démocrate et membre éminent du Con-